



J-5 avant le début de l'expérimentation des ESR : L'été sera chaud au SPIP 49 !

Une gestion calamiteuse de l'expérimentation ESR

A J-5 du début de l'expérimentation ESR, de nombreuses questions sont encore sans réponse. Après des semaines de groupes de travail et de COPIL, la direction n'a toujours pas abouti à une note de service et/ou un protocole clair. Le CSA relatif à la réorganisation a quant à lui été reporté aux calendes grecques !

Tout au plus, la directrice a présenté en réunion le 22/06 un projet de « fiche réflexe » avec nombre de zones de flou et des propositions hors sol impactant nos conditions de travail encore davantage, malgré l'envoi d'un courrier syndical à la direction reprenant tous les questionnements des collègues suite à une HMI. Nous n'évoquons même pas la situation des parents isolés pour lesquels rien n'est prévu (les généreux 100 euros pour un week-end d'astreinte vont surement suffire pour financer une garde d'enfant...)!

Après avoir qualifié de « dérisoire » la charge de travail nouvelle qu'allait représenter la reprise des ESR, au regard de la future baisse de dossiers à venir, la direction nous a transmis un planning où nous avons pu constater qu'entre le 1^{er} juillet et mi-octobre 2026, les collègues du MO auront cumulé entre 6 et 9 permanences ESR. Si on ajoute les permanences de service et BEX, durant l'été, nous aurons deux à trois permanences par semaine. Nous aurons donc fait la moitié des chiffres annoncés sur un an, nous contraignant à repousser les convocations de nos PPSMJ durant l'été. Finalement, alors même que les événements récents nous poussent à faire des revues de dossier en urgence pour s'assurer de la qualité de nos prises en charge, on réalise bien que les priorités sont ailleurs...

Un « déménagement » ubuesque

Les nouveaux collègues arrivent prochainement, il est donc nécessaire de pousser un peu les murs pour les accueillir convenablement. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire

compliqué ? Après nous avoir communiqué la répartition des collègues dans des bureaux souvent triplés voire quadruplés le 22/06, nous constatons que 11 places sont créées pour les nouveaux collègues alors que 7 arrivent seulement (2 mutés sont déjà présents suite à des mises à dispositions). De plus, seulement 5 CPIP vont devoir changer de bureau, mais il est demandé fermement à TOUS les agents de mettre en carton tous leurs dossiers, de vider leurs affaires personnelles des caissons, et de dégager les bureaux pour tout mettre au sol.

Pourquoi tout mettre en carton, alors même qu'il est prévu que certains collègues ne bougent pas et gardent leurs meubles ? Nous n'aurons pas de réponse, la réunion de « chantier » prévue par la direction le 23/06 étant purement et simplement annulée. Des collègues interrogent alors la direction de manière individuelle, puis nous sollicitons syndicalement la transmission du projet de répartition des meubles dans chaque bureau travaillé par la gestionnaire. Fin de non-recevoir ! Pourquoi tant de mystères, alors qu'en off, des collègues finissent par avoir l'info qu'ils n'ont finalement rien à faire dans leurs bureaux... En attendant, la consigne est maintenue, les menaces planent, et les collègues font des cartons inutiles dans la fournaise (tout en devant gérer leurs enfants les après-midis, les écoles étant fermées).

Un service à l'abandon

Même si nous avons conscience des difficultés RH rencontrées par notre directrice (plus de cadres de proximité entre septembre et mars, une directrice adjointe en CMO depuis mars), les défaillances dans le fonctionnement normal du service se multiplient : modifications d'horaires et rapports non transmis, réunions partenariales oubliées, engagement de faire un entretien de recadrage d'une PPMSJ problématique non tenu etc.

Pour exemple, nous avons régulièrement alerté sur le nombre conséquent de dossiers non réaffectés de collègues en congé maternité, ou en arrêt maladie long (sans tenir compte des notes de service en vigueur), qui rendent les permanences de service ingérables et fragilisent la relation avec les probationnaires, sans même évoquer la qualité de prise en charge. La DPIP nouvellement arrivée cavale pour rattraper les erreurs d'affectation et le retard pris, tout en essayant de ménager les collègues restants, à bout de souffle.

Nous déplorons des décisions à l'emporte-pièce dont la dernière, en lien avec la canicule : cette semaine, il n'y a plus d'accueil physique ni téléphonique l'après-midi, pour protéger les agents d'accueil. Noble intention, mais en conséquence, ce sont les CPIP qui multiplient les allers-retours pour ouvrir aux probationnaires qui s'impatientent dans le hall, et il n'y a plus aucune surveillance de la salle d'attente au mépris des dernières consignes de prévention des violences.

Des collègues épuisés

Face à cette insécurité permanente et les dernières consignes kafkaïennes du « déménagement » interne, dans un contexte de charge de travail importante (plus de 90 PPSMJ par agent en ETP en MO), nombre de collègues CPIP craquent et les arrêts maladie et retour en TPT se multiplient. La médecine du travail a été alertée et s'inquiète de la situation. Heureusement, notre nouveau logiciel est assez intuitif et pratique pour nous faciliter les différentes tâches (non) !

Ces derniers mois, nous avons régulièrement prévenu, alerté sur la dégradation de nos conditions de travail et les risques pour la santé des agents. La directrice a rompu toute communication avec l'équipe MO, qu'elle fuit, et nous prêche des intentions malveillantes alors que nous réclamons seulement des réponses claires et cohérentes sur le fonctionnement du service à venir.

RESULTAT : NOUS AVONS DEPASSE LE STADE DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL EN MILIEU OUVERT AU SPIP 49. Nous sommes aujourd'hui totalement démunis. Cela a des conséquences directes sur la qualité de nos prises en charge.

Nous demandons un protocole clair et protecteur des agents concernant l'expérimentation qui modifie substantiellement nos conditions de travail ! Et ce, avant le début de ladite expérimentation !

Nous demandons que les décisions prises soient transparentes, raisonnables et respectueuses dans un contexte déjà très dégradé notamment s'agissant des conditions du déménagement et de l'accueil du public en période de canicule !

Nous demandons une communication claire de la direction aux autorités judiciaires s'agissant de l'impossibilité de prendre en charge nos effectifs durant l'été du fait du nombre de permanences imposé !

La section Locale du SNEPAP